



NATIONS UNIES
MADAGASCAR

Unis dans l'Action

LESECHOS

DU BUREAU DU COORDONNATEUR RESIDENT



SPOTLIGHT :
L'ORGANISATION INTERNATIONALE
POUR LES MIGRATIONS (OIM)
A MADAGASCAR



coordination.mg@one.un.org



mg.one.un.org



Systeme des Nations Unies à Madagascar



[@mg.one.un.org](https://twitter.com/mg.one.un.org)

DANS CE NUMERO



Editorial



Entretien avec M. Daniel Silva,
Chef de mission de l'Organisation
Internationale pour les migrations
à Madagascar



PAGES SPECIALES :
Commémoration de la 74ème
anniversaire des Nations Unies
(Journée des Nations Unies)



PAGES SPECIALES :
Actions des Nations Unies sur le terrain :
Cas de la Région Atsimo-Andrefana



Saison cyclonique 2019-2020 et
aperçu de situation humanitaire



Visite du Directeur Régional du
HautCommissariat des Nations
Unies pour les Réfugiés (UNHCR),
24 au 27 septembre 2019



PAGES SPECIALES :
Actions des Nations Unies sur le
terrain : Cas de Betroka dans la
Région Anosy



coordination.mg@one.un.org



mg.one.un.org



Système des Nations Unies à Madagascar



[@MG_One_UN](https://twitter.com/MG_One_UN)

Chers lecteurs,

Septembre est un mois crucial pour l'Organisation Nations Unies (ONU) car c'est le mois de l'Assemblée générale des Nations Unies qui réunit les chefs d'État des États membres au siège des Nations Unies pour discuter de questions d'importance mondiale.

Cette année, parmi les grandes réunions qui se sont tenues pendant la période de l'Assemblée générale, le Secrétaire-général de l'ONU, Antonio Guterres, a convoqué le 23 septembre 2019 le « Sommet Action Climat » afin de stimuler les ambitions et d'accélérer les actions pour mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Le changement climatique est la question déterminante de notre époque et le moment est venu de faire quelque chose pour y remédier. Il est encore temps de s'attaquer à ce problème, mais cela exigera un effort sans précédent de la part de tous les secteurs de la société.

En raison de sa situation géographique, Madagascar fait partie des dix pays les plus vulnérables aux effets du changement climatique dans le monde. De nombreuses personnes sur l'île sont en train de faire l'expérience de cette réalité. Les impacts sont à la fois économiques et sociaux.

Le Gouvernement malgache, en partenariat avec ses partenaires de développement, le secteur privé, la société civile et la population en général, a fait de la protection et de la restauration de l'environnement une priorité absolue de son programme de développement et a entrepris des actions concrètes dans ce sens.

Le système des Nations Unies, au niveau mondial et à Madagascar, s'est fixé comme priorité d'appuyer les actions des pays pour réduire l'impact du changement climatique. Diverses actions sont en cours de mise en œuvre, au niveau national et avec la participation des communautés au niveau local.

À Madagascar, la commémoration du 74^{ème} anniversaire de l'ONU, une journée que nous appelons mondialement « Journée de l'ONU », a été consacrée à l'action climatique. Sous le thème « Ensemble agissons en faveur de climat », le gouvernement, le système des Nations Unies, la société civile, le secteur privé et surtout la population de Toliara, une zone côtière du sud de Madagascar, ont mené une grande campagne de reforestation.

La mangrove a été sélectionnée pour cette reforestation afin de restaurer le paysage de mangrove dans cette zone. Les mangroves sont importantes pour les pêcheurs locaux et l'économie locale car elles servent de nurseries aux crabes. Les mangroves jouent aussi un rôle de protection indispensable et sont d'importants puits à carbone.

Comme dans chaque numéro, nous mettons en avant le mandat et le travail de l'une des agences du système des Nations Unies à Madagascar, en l'occurrence l'Organisation internationale des migrations (OIM) dans la présente édition.

Nous restons à l'écoute de vos commentaires et suggestions.

Je vous souhaite une bonne lecture et profite de l'occasion pour vous transmettre mes meilleurs vœux pour la période des Fêtes et la nouvelle année 2020 qui approche à grands pas !



Violette Kakyomya

Coordonnateur résident
Système des Nations Unies à Madagascar



coordination.mg@one.un.org



mg.one.un.org



Système des Nations Unies à Madagascar



[@MG_One_UN](https://twitter.com/MG_One_UN)

SPOTLIGHT

Entretien avec M. Daniel Silva, Chef de mission de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Madagascar

Pouvez-vous rappeler le mandat et les avantages de l'OIM ?

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) – l'agence des Nations Unies pour les migrations – est l'organisation intergouvernementale chef de file dans le domaine de la migration. Créée en 1951, l'organisation est attachée au principe selon lequel des migrations qui s'effectuent en bon ordre et dans le respect de la dignité humaine sont bénéfiques aux migrants et à la société.

Il se passe rarement une journée sans que de multiples reportages – dans les médias traditionnels ou sur d'autres supports d'information récents – traitent d'aspects, souvent négatifs, de la migration. Jamais, peut-être, la migration n'a été une question politique et un sujet d'actualité aussi brûlants qu'aujourd'hui. L'OIM œuvre de concert avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever les défis opérationnels croissants de la migration, améliorer la compréhension des questions migratoires, encourager le développement économique et social par la migration et préserver le bien-être et les droits humains des migrants.

Aujourd'hui, le monde compte plus de migrants que jamais : un milliard de personnes, soit un septième de l'humanité. Les migrations sont un phénomène complexe qui touche de multiples aspects de la vie quotidienne, tant sur le plan économique et social que du point de vue de la sécurité dans un monde de plus en plus interconnecté. La migration est un terme qui désigne un large éventail de mouvements et de situations faisant intervenir des personnes aux parcours très divers et de tous horizons. Plus que jamais, elle concerne tous les pays et tous les peuples. Elle est étroitement liée à la géopolitique, au commerce et aux échanges culturels, et offre des possibilités dont les États, les entreprises et les communautés peuvent grandement bénéficier.



M. Daniel Silva y Poveda, Chef de mission de l'OIM à Madagascar

Ces dernières années, on a observé une augmentation des migrations et des déplacements dus aux conflits, aux persécutions, à la dégradation et aux modifications de l'environnement.



Elle a permis d'améliorer la vie des gens dans les pays d'origine et de destination, et a donné à des millions de personnes dans le monde une chance de bâtir une vie sûre et fructueuse. Néanmoins, toutes les migrations nese déroulent pas dans des circonstances favorables et heureuses. Ces dernières années, on a observé une augmentation des migrations et des déplacements dusaux conflits, aux persécutions, à la dégradation et aux modifications de l'environnement.

En raison de l'ampleur prise par la mobilité humaine, l'OIM continue de croître. Aujourd'hui, elle compte 173 États Membres et 8 États observateurs. Le nombre de représentations sur le terrain est passé de 119 en 1998 à 413 en 2018. L'effectif engagé dans les opérations, qui s'élevait à quelque 1 100 personnes en 1998, totalisait presque 12 673 personnes en décembre 2018, déployées pour l'essentiel (plus de 97 %) sur le terrain. L'OIM se veut une agence de proximité. Si l'OIM a son siège à Genève, ses structures sont fortement décentralisées, ce qui lui permet de se doter des moyens de se rapprocher des besoins, afin de fournir avec efficacité un nombre croissant de services variés à la demande de ses États Membres et de ses partenaires.



L'assistance et les activités de réintégration psycho-sociale des victimes de la traite des personnes est une composante essentielle du travail de l'OIM pour aider les victimes à reprendre pied dans leur familles et communautés et dépasser le trauma subit (Photo : OIM)

Quels sont les résultats majeurs obtenus en 2018 et en 2019 grâce à l'appui que l'OIM a octroyé à Madagascar?

Madagascar est un État membre de l'Organisation depuis 2001 et l'OIM dispose d'une représentation permanente à Madagascar depuis la fin de l'année 2014. De par la nature « éclatée » et transversale des sujets migratoires, l'OIM travaille avec de nombreux ministères et entités publiques dont le Ministère des Affaires Étrangères, le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion des Femmes, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, le Ministère de la Justice, le Ministère de la Sécurité Publique, le Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de l'Emploi et des Lois Sociales, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, le Ministère de l'Agriculture, et le Ministère de l'Aménagement du Territoire ; à développer et mettre en œuvre des actions et coopérations qui répondent aux besoins et contexte spécifique de Madagascar, et notamment de ses spécificités en tant que principal État insulaire de l'Océan indien occidental, au voisinage immédiat de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'est.

Ces actions et coopérations ciblent des domaines aussi variés que la lutte contre la traite des personnes et la prévention des migrations risquées de nationaux malgaches vers l'étranger ; la sécurité et la gestion des frontières ; la mobilisation et la valorisation de la diaspora malgache dans le développement national ; la prévention de la propagation des épidémies liée aux phénomènes de mobilités interne et internationale ; la compréhension des enjeux d'interdépendance entre migrations, environnement et changement climatique ; la réponse aux déplacements de population induits par la sécheresse ou par le phénomène des « Dahalos » et du banditisme rural dans le sud du pays à travers des actions dites de « stabilisation communautaire ».

Il serait trop long que pour ici faire une présentation détaillée des résultats sous chacun de ces volets d'intervention, mais nous pouvons au moins souligner nos actions d'appui aux parties gouvernementales et aux autres parties nationales concernées – dont la société civile, les médias – dans la réponse nationale contre le crime de traite, à travers la prévention, la poursuite pénale et la lutte contre l'impunité des auteurs du crime, l'identification et l'assistance aux victimes de la traite, et la consolidation de la coordination nationale des acteurs pour une réponse plus dynamique et effective permettant de prendre les devants sur les trafiquants. En termes d'assistance directe aux victimes de la traite, 2018 avait été une année record, et 2019 est en train de surpasser de très loin déjà ce record, l'OIM a eu assisté plus de 300 victimes depuis le début de l'année 2018, ce qui n'est pas sans poser certaines difficultés, notamment financières.



En 2018, l'OIM a formé plus de 200 personnels des forces de défense et de sécurité sur les procédures d'enquêtes et de poursuites des cas de traite de personnes (Photo : OIM)

Quelles sont les principales contraintes et défis ? Quelles solutions proposez-vous ?

Madagascar est un pays dans lequel le thème des migrations a été nous pourrions dire assez longtemps peu considéré comme pertinent pour le pays, voir ignoré. Même si c'est un pays façonné par les vagues migratoires successives, et dont la diversité se retrouve dans l'héritage de toute la population malgache ; le pays s'est longtemps vu et pensé sur lui-même plutôt que dans un espace régional et mondial. Cela a beaucoup changé ces dernières années, notamment avec la démocratisation relative des coûts de voyages, le développement des nouvelles technologies et le réengagement de Madagascar au sein de la communauté internationale après des crises politiques à répétition qui avaient marginalisé le pays.

Le produit de cette tendance historique est qu'il y a encore beaucoup de confusion voir de mécompréhension de ce que sont les migrations contemporaines, de comment Madagascar peut en être affecté, et comment Madagascar peut en tirer profit. Il nous incombe de démystifier le « monde » de la migration aux yeux des décideurs, des praticiens, des chercheurs, des étudiants et du grand public. Nous voulons promouvoir une vision équilibrée de la migration dans toute sa complexité, présenter des données et des informations pertinentes sous une forme accessible, expliquer les questions importantes, difficiles et nouvelles et partager l'expérience accumulée depuis près de 70 ans partout dans le monde.



La migration depuis le sud du pays lie à la sécheresse et aux dégradations environnementales diminue la capacité de relèvement de la population locale. L'OIM met en œuvre des activités de « stabilisation communautaire » visant à permettre à ceux dont la migration n'est pas le premier choix, de mener une vie digne dans leur région d'origine (Photo : OIM)

Le risque pour Madagascar serait qu'en absence d'une perspective politique et opérationnelle propre, exhaustive et cohérente sur les différents enjeux migratoires que le pays rencontre – aussi bien les défis que les opportunités –, Madagascar aura à subir les effets et conséquences des stratégies et politiques migratoires développées par les autres Etats, dans son voisinage immédiat et au-delà. Et nous sommes donc engagé dans un renforcement de notre soutien – au-delà de nos actions opérationnelles – par rapport aux réflexions stratégiques qui pourront éventuellement être canalisées dans un avenir proche à travers un document de politique migratoire.



Le phénomène des « Dahalos » et de banditisme rural induit des phénomènes de migration forcée. L'OIM travaille avec ses partenaires en vue de renforcer la sécurité et l'état de droit dans le Grand sud du pays, pour prévenir ces migrations (Photo : OIM)

Quelles sont les perspectives d'appui de l'OIM pour le reste de l'année 2019 et au-delà ?

Nous allons continuer nos actions en cours sur les différents volets d'intervention que j'ai mentionné précédemment. Nous souhaitons également pour l'année 2020 donner un focus particulier sur les réalités de la migration interne à Madagascar. Il s'agit certainement pour le pays des dynamiques migratoires les plus importantes, et qui seront – si elles ne sont pas abordées et gérées de manière proactive – des freins pour la concrétisation des objectifs de développement durable et de l'ambition formulée de l'émergence.

Notamment, nous souhaitons appuyer de manière plus directe les autorités nationales et régionales dans la maîtrise des flux migratoires ayant un impact sur l'environnement. Dans l'ouest du pays, nous savons que de nombreux migrants – eux-mêmes poussés par les dégradations environnementales dans leurs régions d'origine du sud du pays – mènent des activités économiques responsables de déforestations importantes – et qui entraînent des tensions sociales fortes avec les communautés locales. Sans stigmatiser les migrants, nous souhaitons donner plus de moyens aux migrants et aux communautés et aux autorités locales de mettre en œuvre des activités économiques durables et respectueuses de l'environnement – lequel est un capital essentiel pour l'avenir de Madagascar.



Madagascar occupe une place centrale dans l'Océan indien occidental. Avec 5 000 km de frontières maritimes, la sécurité maritime et notamment dans ses dimensions avec la mobilité humaine est un enjeu stratégique et sécuritaire de premier plan pour Madagascar (Photo : OIM)

Par ailleurs, les avancés progressives dans le domaine de la coopération internationale en matière de migration se sont accélérées depuis l'engagement pris par les États d'adopter un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018. Là aussi, nous souhaitons accompagner Madagascar – qui est signataire de ce pacte mondial – à tirer le meilleur profit possible de cette coopération internationale, et à mettre en œuvre les objectifs prioritaires du pacte qui sont pertinents pour le contexte du pays.

Vos mots de la fin ?

À l'heure où la migration, sa complexité croissante et ses liens d'interdépendance avec toutes sortes d'autres questions intéressant l'action des pouvoirs publics suscitent de fortes inquiétudes y compris dans la population, le rôle que l'OIM peut jouer auprès de ses Etats membres, auprès de ses partenaires de la communauté internationale, et auprès des migrants eux-mêmes, et des communautés affectées par les migrations, est plus important que jamais. L'OIM croit fermement que la migration n'est pas un « problème à résoudre » mais une réalité humaine à gérer. C'est-à-dire que nos efforts ne devraient pas être dirigés vers l'interruption des migrations – une entreprise qui serait vaine – mais plutôt de créer les conditions dans lesquelles la migration est un choix et non une contrainte. Nous sommes déterminés à accompagner Madagascar au long court sur ces enjeux.

Madagascar est un Etat signataire du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées, et régulières. La mise en œuvre des objectifs prioritaires pertinents pour le contexte de Madagascar sont une condition de la réalisation des objectifs de développement durable et de l'ambition formulée d'émergence





Message du Secrétaire-général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), Antonio Guterres, à l'occasion de la Journée des Nations Unies, 24 octobre 2019

La Journée des Nations Unies nous offre l'occasion de réaffirmer les idéaux énoncés dans la Charte des Nations Unies il y a de cela 74 ans.

En cette époque de tumulte généralisé, la Charte reste notre point de repère.

Et l'Organisation reste déterminée à s'attaquer envers et contre tout aux véritables problèmes auxquels les peuples sont vraiment confrontés.

Nous œuvrons en faveur d'une mondialisation équitable et d'une action climatique ambitieuse.

Nous agissons en faveur des droits de la personne et de l'égalité des sexes et nous nous opposons à la haine, quelle que soit la forme qu'elle prend.

Nous nous efforçons de maintenir la paix et nous portons secours à des millions de personnes prises au piège de conflits armés.

L'Organisation des Nations Unies a placé la capacité d'évolution et le respect du principe de responsabilité au cœur de l'action qu'elle mène pour mieux venir en aide aux pays.

L'année prochaine, nous célébrerons le soixante-quinzième anniversaire de la fondation de l'Organisation.

C'est l'occasion pour nous de repenser l'avenir ensemble.

Je vous invite à prendre part à la réflexion.

Ensemble, agissons en faveur du bien-être des peuples.

Je vous remercie.



1 500 000 plants de mangroves plantés à Manombo, Toliara



1.500.000 mangroves ont été plantées le 24 octobre 2019 Fitsitike, dans la commune de Manombo, Toliara, au cours d'une activité ayant mobilisé plus de 2000 personnes, organisée dans le cadre de la célébration de la Journée des Nations Unies, sous le thème « Ensemble, agissons contre le changement climatique »

Pour la première fois à Madagascar, la Journée des Nations Unies, célébrée chaque année le 24 octobre, a été marquée par des actions concrètes en faveur du climat. 1.500.000 mangroves de type Afiaty, Tanga lahy et Tanga vavy ont été plantées ce jour là pour marquer l'engagement du Gouvernement de Madagascar et du système des Nations Unies (SNU) à lutter contre le changement climatique pour la sauvegarde de notre planète.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a participé personnellement au reboisement, après avoir présidé la cérémonie de commémoration de la 74ème anniversaire de l'ONU à Toliara, durant laquelle les activités du 75ème anniversaire de l'ONU (en 2020) ont également été officiellement lancées. Dans son discours, le Premier Ministre a encouragé les autorités et la population locale de prendre soin des jeunes plants et de la forêt car toutes les actions entreprises sont vaines sans le suivi et la prise de responsabilité.

Selon le Coordonnateur résident du SNU cette journée des Nations Unies n'est que le lancement car l'objectif est de planter 5 millions de mangroves et à prendre des mesures pour sauver des vies incluant des vies terrestres et aquatiques, conformément aux Objectifs de développement durable 13, 14 et 15. En effet, la vie des animaux qui vivent dans la forêt de mangroves en dépend.

Le Coordonnateur résident du SNU a également partagé le message du Secrétaire-général de l'ONU à l'occasion de la journée, qui invite tout un chacun à agir en faveur du bien-être des peuples et à prendre part à la réflexion sur « L'avenir que nous voulons et les Nations Unies dont nous avons besoin » qui nous permettra d'avoir une vision plus large jusqu'à 2045.

Le Ministre de l'Environnement et son équipe au niveau régional ont pris une part active à l'organisation de la Journée des Nations Unies, ensemble avec l'équipe du SNU. Le Ministre a démontré son engagement en faveur de la protection de l'environnement en montrant l'exemple aux participants, tout en leur expliquant que l'activité menée à Fitsitike est plus efficace que les différents ateliers ou les audiences dans les bureaux car elle a plus d'impact sur la société.



En effet, le reboisement de mangroves dans ce site permettra aux pêcheurs et à leurs familles de survivre, tout en assurant la survie des mangroves ainsi que les crabes qui y vivent, ce qui contribuera à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Le Maire de Manombo ainsi que le Gouverneur de Toliara se sont tous les deux engagés à prendre leurs responsabilités à prendre soin de ces forêts de mangroves et agir en faveur du développement durable. Le Premier Ministre a déclaré que le Gouvernement reste à l'écoute et encourage les régions et les communes à prendre des initiatives qui tendent vers le développement du Pays. Le Coordonnateur résident du SNU a souligné que les Nations Unies restent aux côtés de la population malgache afin préserver notre planète pour que chacun puisse jouir d'une vie meilleure et d'un monde durable.

Pour la commune de Manombo, une superficie de 324,6 ha de mangrove qui se trouvent à Fitsitike et Ambatosambo sont à gérer et 127 ha sont à reboiser. L'utilisation des boulettes de graines constitue une stratégie efficace pour couvrir la superficie à reboiser selon le Ministre de l'environnement.

Rappelons que la Convention Ramsar reconnaît clairement l'importance et les fonctions des écosystèmes des mangroves (Ramsar, 2002), notamment :

- (i) l'importance capitale de tous les biens et services écologiques fournis par les écosystèmes de mangroves, mais aussi le rôle vital de ces écosystèmes qui est de servir de zones de frayères et de nurseries à beaucoup d'espèces l'importance économique, ainsi que l'importance sociale et écologique des mangroves pour, entre autres, la pêche, la diversité biologique, la protection des littoraux, les activités de loisirs, l'éducation et la qualité des eaux côtières et du plateau continental ;
- (ii) la survie d'un grand nombre de communautés locales et de populations autochtones dépend de la productivité et de la santé des écosystèmes de mangroves ;
- (iii) dans les pays où on les trouve, les écosystèmes de mangroves sont importants pour la régulation des processus naturels et le maintien de la diversité biologique des zones côtières ; et de nombreuses espèces notamment de poissons, de mollusques, de crustacés, d'oiseaux d'eau migrateurs ou sédentaires et de mammifères aquatiques, ainsi que des espèces menacées dépendent des mangroves et des régions voisines d'un point de vue écologique.



Photo : BCR/Emadisson



Actions du système des Nations Unies sur le terrain : Cas de la Région Atsimo-Andrefana

Centre d'écoute et de conseils juridiques (CECJ) et de la Clinique juridique de Toliara

Grâce à la mise en place du Centre d'écoute et de conseils juridiques (CECJ) ainsi que de la clinique juridique de Toliara, plus de 9 500 personnes et 328 ménages ont été sensibilisés sur les violences basées sur le genre (VBG) et sur les droits humains et mariages des enfants dans le District de Toliara I et quelques communes de Toliara II. D'autre part, 102 Chef Fokontany, 50 leaders traditionnels, 32 agents de cellule de veille et 470 femmes issues d'associations diverses ont été formés sur le genre, le VBG et les droits de la femme. 5 625 visiteurs dont 3 189 victimes ont été reçus au centre et 278 autres lors des audiences foraines organisées à Milenake et Saint Augustin.

Sous tutelle du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, le Centre d'écoute et de conseils juridiques (CECJ) de Toliara est fonctionnel depuis juillet 2015. L'aide apportée à ce Centre contribue à la réduction de la violence basée sur le genre et d'abus de droit à travers la mobilisation sociale de la population et des communautés pour rompre le silence et l'offre de services gratuits dans le respect des normes de l'accompagnement et de soins aux victimes de VBG.

Le centre est intégré à la Clinique juridique, qui bénéficie de l'appui du système des Nations Unies depuis 2012. La Clinique juridique contribue à promouvoir les droits humains et à fournir des services d'aide juridique aux personnes vulnérables. L'opérationnalisation du Centre est assurée par une ONG, qui a un contrat avec le Ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la Femme.



Membres de la Brigade féminine de proximité (Photo : BCR/Emadisson)

Le CECJ bénéficie de l'appui technique et financier des agences du Système des Nations Unies, dont le PNUD et l'UNFPA. La population locale, en particulier les femmes et les jeunes filles, sont informées et sensibilisées sur les violences basées sur le genre et sur leurs droits fondamentaux. 2318 survivants et 40 femmes victimes de fistules obstétricales ont bénéficié de prise en charge psychosociale par les Intervenants sociaux (IS) du CECJ.

Plus particulièrement, les victimes ou survivantes reçues au CECJ bénéficient de :

- Soutien psychosocial par les Intervenants sociaux qui fournissent le paquet de services de soutien psychologique aux survivants et aux auteurs de violence ;
- Accompagnement médical au niveau de formation sanitaire ;
- Conseils juridiques tout en aidant à la constitution des dossiers judiciaires ;

QUELQUES STATISTIQUES CLÉS SUR LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG)

- 27,5% des femmes dans la région Atsimo Andrefana déclarent avoir subi au moins un type de violences, contre 30% au niveau national.
- 59,2% des femmes et 54,4% des hommes de cette région trouvent normal ou accepte la violence perpétrée par un homme sur sa conjointe/son partenaire, contre 46% au niveau national
- Une fille sur deux est mariée ou est en union avant l'âge de 18 ans
- plus de 73% des femmes victimes de violence n'ont jamais tenté de chercher de l'assistance ou même de dénoncer les actes de violence.



- Accompagnement auprès de l'Officier de Police judiciaire et de la Cour ou d'autres entités compétentes ;
- Résolution des litiges mineurs tout en respectant les droits humains.

Suite à leur demande, 1 305 personnes ont bénéficié de conseils juridiques et appuis à la constitution de dossiers et 1 235 cas des victimes ont été résolus à l'amiable notamment des cas à caractère civil par les para-juristes de la clinique juridique. 99 survivantes des VBG reçues au CECJ Tuléar ont bénéficié de réinsertion socio-économique à travers des activités génératrices de revenus.

Malgré ces résultats de nombreux défis restent à relever, notamment la lenteur des procédures du Tribunal dans le traitement de certains cas notamment de demande de pension alimentaire ; l'absence d'un centre d'accueil d'urgence pour l'hébergement provisoire des victimes de VBG surtout ceux venant des autres districts ; la prépondérance du système de patriarcat dans la Région et forte tolérance de la VBG. Selon les victimes et les responsables au niveau du centre, la mise en place d'un centre d'accueil d'urgence et le renforcement du partenariat avec des pools d'avocats pour la prise en charge judiciaire constituent une nécessité. Afin d'accroître les résultats, le centre a besoin des moyens roulants pour réaliser des activités en stratégie mobile, des matériels d'information, d'éducation et de communication ainsi que de « one stop shop ».



Les Responsables du CECJ de Toliara avec le Coordonnateur résident du système des Nations Unies (5ème à partir de la gauche), la Représentante de l'OMS (3ème à partir de la gauche) et le Représentant de l'UNFPA (arrière-plan) (Photo : BCR/Emadisson)

TEMOIGNAGES

Safica, victime de mariage forcé



Safica, une jeune fille de Toliara, est victime d'un mariage forcé. Ses parents l'ont forcé de se marier avec un homme qu'elle n'aime pas et qui est très violent. Au début, elle a essayé de résister à la décision de ses parents mais à la longue, elle a fini par accepter.

Quand elle a quitté sa maison pour aller vivre avec son mari, elle a subi toute sorte de violence notamment des abus sexuels et des violences physiques. Un jour, ses amis lui ont conseillé d'aller demander des conseils au niveau la maison des jeunes. De là-bas, ils lui ont conseillé de se présenter au centre d'écoute et de conseil juridique.

Elle a été prise en charge par l'équipe au sein du centre. Elle a été accompagnée par les juristes, les policiers et après le verdict du tribunal, son mari a été emprisonné et ses parents ont également été punis par la loi. Elle suit actuellement la filière droits à l'Université et elle est actuellement en deuxième année. Son souhait est de devenir magistrat.

Simonette, victime de maltraitance et d'adultère



Mme Simonette habite Mangabe Toliara, Elle a eu un problème conjugal. Son mari abuse d'elle et a des maîtresses. Elle et ses enfants sont victimes des actes de violence causés par son mari à savoir des violences physiques, psychologiques et financières.

Un jour, quelqu'un lui a conseillé d'aller vers le centre d'écoute et de conseil juridique pour recevoir des conseils. Elle était venue avec son mari. Les conseillers juridiques les ont accompagnés et l'affaire remonte jusqu'au tribunal. Suite au processus entamé, son mari a accepté de les prendre en charge elle et ses enfants.

Leurs éducations et leur nourriture. Madame Simonette souhaite l'appui à la clinique juridique et au centre d'écoute car il est bénéfique à la population et aident les victimes de violence et de maltraitance au niveau du foyer.



Centre de formation professionnelle pour les femmes (CFPF)

679 femmes ont été formées au Centre de formation professionnelle pour les femmes (CFPF) depuis sa création en mars 2015, dont 136 en informatique, 228 en art culinaire (restauration et pâtisserie), 265 en coupe et couture et 50 en coiffure, qui ont été également dotées de kits de démarrage d'activités, dont 25 machines à coudre et 15 fours solaires et ustensiles de cuisine (pâtisserie).

L'objectif principal du CFPF est de former les femmes les plus vulnérables telles que les victimes, réparées, de la fistule obstétricale, les victimes de violences basées sur le genre (GBV) ainsi que les femmes les plus vulnérables au niveau communautaire afin de faciliter leur insertion ou réinsertion socio-économique.

Les formations portent sur le développement personnel, la gestion simplifiée, la restauration villageoise, la coupe et couture et l'informatique. Des sessions de sensibilisation sont également organisées sur la santé maternelle, la lutte contre les violences basées sur le genre et la lutte contre le mariage des enfants. La durée de formation est de 3 mois, mais peut être accélérée selon les besoins.

Placé sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique et Professionnel, le Centre de Formation Professionnelle pour les Femmes a été inauguré à Tuléar en mars 2015, en marge de la célébration de la Journée Internationale de la Femme.



Le système des Nations Unies à Madagascar, à travers le PAM, l'OIT et l'UNFPA, a développé un partenariat avec le Centre. Malgré les efforts déjà fournis par les partenaires pour appuyer le centre, des besoins restent encore à satisfaire et concernent notamment les matériels pour la formation en coiffure, une imprimante couleur, des ordinateurs avec connexion internet pour la formation informatique, des ustensiles de cuisine pour la formation en restauration, etc.

TEMOIGNAGE

Zarasoa, bénéficiaire de formation professionnelle



Madame Zarasoa a été une des victimes de violence qui ont été reçus par le centre d'écoute et de conseil juridique de Toliara. Après le traitement de son cas au centre, elle a bénéficié de la formation en coupe et couture.

Elle a pu créer un petit atelier et le centre lui a doté d'une machine à coudre pour qu'elle puisse créer une activité génératrice de revenu.

Depuis qu'elle ait reçu des conseils au niveau du centre et suivi la formation, sa condition de vie s'est améliorée et elle peut en témoigner.



Photo de famille au CFPF de Toliara (Photo: BCR/Emadisson)

Centre de traitement des patients affectés par la tuberculose

La délégation des Nations Unies a également visité le Centre de traitement des patients affectés par la tuberculose au sein du Centre hospitalier du district de Toliara.

A Madagascar, les maladies infectieuses et parasitaires représentent près de 40% des causes de la mortalité. La tuberculose et l'infection à VIH constituent des problèmes de santé publique important qui requièrent une attention particulière. En effet, au début de l'infection, une bonne nutrition peut ralentir la survenue d'infections opportunistes, retarder la progression de la maladie et améliorer la qualité de vie des personnes atteintes.

Le système des Nations Unies à Madagascar, à travers le Programme alimentaire mondial (PAM), met en œuvre depuis 2005 un programme d'alimentation par ordonnance (Food-by-prescription) pour les patients tuberculeux malnutris ; un projet mise en oeuvre en collaboration avec le Ministère de la santé publique. Le PAM appuie ainsi des centres de prise en charge médicale dans la capitale, les régions de l'Est et le Grand Sud de Madagascar. Cet appui du PAM a évolué depuis la mise en œuvre du programme jusqu'à fournir en 2013 aux patients dépistés tuberculeux positifs et évalués malnutris une ration individuelle de supplémentation (supercéréale et huile). Les rations sont distribuées de manière mensuelle pendant la durée du traitement et accompagnées d'un suivi de l'état nutritionnel et de conseils.



Distribution de vivres aux patients (Photo : BCR/Emadisson)

Le Programme a pour objectif de motiver les patients à adhérer au traitement ; réhabiliter nutritionnellement les patients malnutris ; maintenir le poids idéal ; aider différentes catégories de personnes infectées ou affectées par la tuberculose et le VIH. ; améliorer de façon durable les comportements du patient TB ou VIH et/ou de sa famille vis-à-vis de l'alimentation et améliorer les connaissances sur la nutrition personnalisée et son importance pour la bonne santé.

Pour l'année 2018, 1 376 personnes ont bénéficié de l'assistance. Des rations de 10.756 MT ont été distribuées et un montant total de 7 680 000.00 Ar en espèce a été octroyé aux bénéficiaires. Pour l'année 2019, le chiffre a augmenté avec 1 776 bénéficiaires atteints et 11 747 MT de quantité distribuée.

Ecole primaire publique (EPP) de Sakabera

L'École Primaire Publique (EPP) de Sakabera a figuré parmi les sites visités au cours de la célébration de la Journée des Nations Unies à Toliara. Cette école se trouve sur la RN9 partant de Toliara en direction d'Analamisampy, dans le village de Sakabera se situant juste après le pont de Fierenana à 6 km de Toliara ville, dans la circonscription scolaire de Toliara I. L'EPP de Sakabera assure le cycle préscolaire au CM2. 654 élèves en cycle primaire et 46 en préscolaires y sont enregistrés. Neuf enseignants titulaires et trois enseignants suppléants y travaillent en étroite collaboration avec l'Association des parents d'élève et le Comité d'entretien.



Appui du PAM au centre. Explications du médecin en charge (Photo : BCR/Emadisson)



Le bâtiment de l'école dispose de deux salles, avec une surface intérieure par salle de 56 m², et d'un système de captage d'eau avec un réservoir de 2 500 m³ pour l'approvisionnement de l'école en eau potable. L'école est également dotée d'un réfectoire, de latrines et d'un urinoir.

Les travaux de construction du bâtiment scolaire ainsi que la dotation en équipement et fournitures sont assurés par le Bureau international du travail (BIT) à Madagascar, sur financement du Royaume de Norvège, et sous la tutelle du Ministère de l'éducation, et sont mis en oeuvre par le Cellule d'appui aux projets HIMO.

Grâce à l'appui du BIT, des fournitures et de mobiliers scolaires ont accompagné la construction : 275 tables-bancs, 11 tables pour instituteurs, 11 chaises pour instituteurs, 20 tables et 40 bancs pour la cantine ont été offerts, ce qui a motivé les enseignants et les élèves à bien travailler.

Centre de santé de base de Besakoa

Le 25 octobre 2019, la délégation des Nations Unies a effectué une visite du centre de santé de base (CSB) de Besakoa, visite qui a été dirigée par la Directrice régionale de santé publique et du médecin inspecteur de Toliara 1. La délégation a été accueillie par le Médecin Chef et son équipe, ainsi que les mamans qui attendaient la vaccination de leurs enfants.



Discussion avec une patiente, en compagnie de la Directrice régionale de la Santé (Photo : BCR/Emadisson)

Le CSB de Besakoa a des bonnes couvertures vaccinales (par exemple, la couverture du Pentavalent 3 est de 95% pour les neuf premiers mois de l'année). Malgré ces résultats positifs, le CSB souffre d'un manque d'une maternité construite selon les normes et des matériels médicaux. Ceux qu'ils ont en possession est déjà vieux et rouillés non adaptés.

La visite du CSB s'est déroulée après la visite de courtoisie conduite par le Coordonnateur résident du système des Nations Unies (SNU) auprès de la Directrice de la santé publique, au cours de laquelle les questions liées à la coordination des partenaires d'appui à la région sanitaire ont été soulevées. La rencontre a également permis de passer en revue les actions en cours, qui montrent de manière évidente la bonne collaboration entre la région sanitaire collabore et les agences du SNU ainsi que les autres partenaires, tant au niveau régional qu'au niveau des districts sanitaires.

L'occasion de la visite a été saisie par le système des Nations Unies pour doter la Direction de la santé publique d'une tablette tactile, un outil de travail qui permettra d'améliorer le suivi des activités.



La saison cyclonique 2019-2020 s'annonce active pour Madagascar, en particulier pour la moitié nord du pays

Madagascar est le pays le plus exposé aux cyclones de l'Afrique. Le pays est situé dans le bassin sud-ouest de l'Océan Indien où se forment en moyenne entre 8 à 10 systèmes cycloniques par an. Madagascar est frappé directement par 1,5 cyclone par an, un cyclone pouvant affecter directement 750 000 personnes, et engendrer des dommages et pertes qui peuvent atteindre 4% du Produit Intérieur Brut. La saison cyclonique s'étend entre novembre et avril, et le pic de passage des cyclones se situe entre janvier et mars.

La saison cyclonique 2019-2020 s'annonce active pour Madagascar, même si elle est proche de la moyenne climatologique dans l'ensemble du bassin sud-ouest de l'Océan Indien :

- 2 à 4 systèmes cycloniques intéressent les côtes maritimes Malagasy ;
- 1 à 2 cyclones potentiellement puissants provenant du nord-ouest et du nord-est de l'île pourraient atterrir sur les côtes Malagasy.

Avec l'appui du système des Nations Unies ainsi que d'autres acteurs membres de l'Equipe Humanitaire Pays, plusieurs activités de préparation ont été réalisées depuis le mois de mai 2019 :

- Ateliers de leçons apprises post-saison cyclonique, aussi bien au niveau national qu'au niveau local ;
- Révision du plan de contingence national sur les cyclones et inondations ;
- Révision des cinq plans de contingence au niveau local (trois achevés et deux en perspective) ;
- Pré-positionnement des stocks d'urgence dans toutes les régions vulnérables ;
- Mise en œuvre du projet Get Airport Ready for Disaster (GARD) dans huit aéroports (cinq achevés et trois en perspective) pour préparer les aéroports dans réception et la gestion des aides humanitaires.
- Démarrage du projet Automated System for Relief Consignments (ASYREC) en vue d'accélérer et faciliter l'entrée des aides internationales.

Sur la base du scénario le plus probable et les capacités de réponses disponibles :

- 1 150 000 personnes risquent d'être directement affectées, et 654 autres personnes en déplacement (une grande partie font partie des personnes évacuées par mesure de précaution).
- Les besoins potentiellement non-couverts seraient estimés autour de 47 millions USD.

1,15M

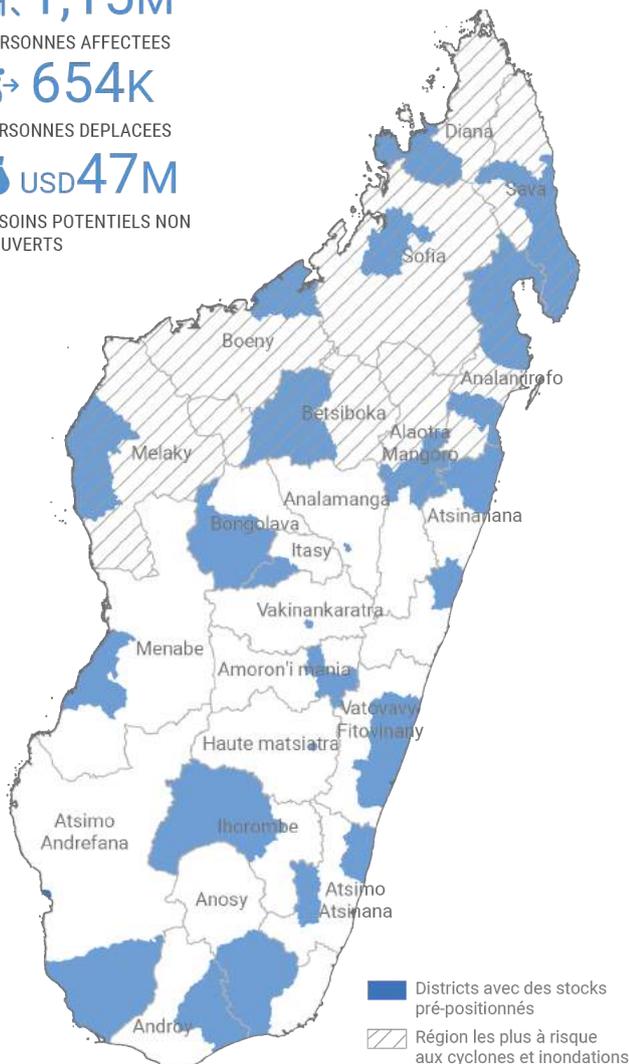
PERSONNES AFFECTEES

654K

PERSONNES DEPLACEES

USD47M

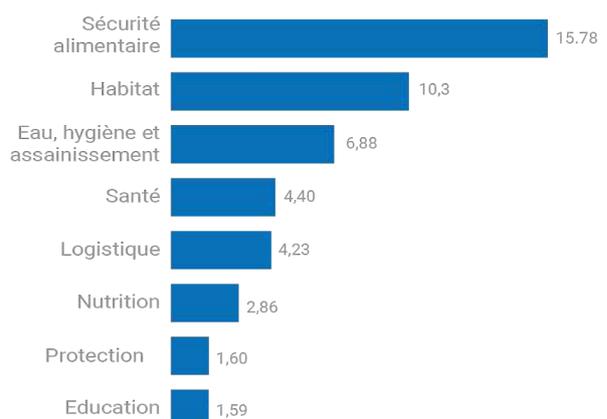
BESOINS POTENTIELS NON COUVERTS



CAPACITES DE REPONSE EXISTANT PAR GROUPE SECTORIEL

EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT	44,760 ménages (produits d'hygiène et de traitement de l'eau) 882 infrastructures publiques (services eau et assainissement) 500 ménages(kits wash)
EDUCATION	26,000 élèves (Kits récréatif) 17,200 élèves (School in a box) 688 salles de classe provisoires
LOGISTIQUE	4 unités de stockage mobile 4 vedettes rapides 300 ponts Mabey
PROTECTION	2,400 enfants (Kits pour 'espace enfant') 200 ménages (kits de protection)
SANTE	50,000 personnes (Kits médicale d'urgence) 22,500 enfants (Médicaments anti diarrhéiques) 9 tentes hopitaux
SECURITE ALIMENTAIRE	155,000 personnes (vivres)
HABITAT	30,600 ménages (Tentes) 2,250 ménages (kits habitat)

BESOINS NON COUVERTS PAR GROUPE SECTORIEL (millions USD)



Amélioration significative de la situation humanitaire dans le Grand sud, tout en restant fragile pendant la période de soudure alimentaire entre novembre 2019 à mars 2020

La situation de la sécurité alimentaire s'est améliorée par rapport à l'année dernière au cours de la même période, mais des poches de fragilité subsistent, notamment dans le district d'Ampanihy, dans le sud du pays.

Selon l'analyse de la classification de la phase de sécurité alimentaire intégrée (IPC), environ 500.000 personnes étaient en insécurité alimentaire sévère (phases 3 et 4 de l'IPC) entre juillet et octobre 2019, dont environ 326.200 dans le Grand Sud (contre 730.500 en juin 2019, dont 603.200 dans le Grand Sud). Tous les districts, à l'exception d'Ampanihy, sont passés de la phase 3 (crise) à la phase 2 (Stress) de l'IPC, grâce aux réponses humanitaires multisectorielles mises en œuvre dans le cadre de l'Appel éclair (financé à 63%) et à une bonne pluviométrie pendant la campagne agricole de janvier à juin 2019.

Toutefois, une détérioration de la situation est attendue de novembre 2019 à mars 2020 en raison de la période de soudure alimentaire. En effet, 727.900 personnes sont prévues être en phases 3 et 4 de l'IPC, dont 508.800 dans le Grand Sud. De plus, selon les résultats du dépistage nutritionnel auprès 308.900 enfants de pendant le 3eme trimestre 2019 dans les 8 districts du sud, 2,033 cas de malnutrition aigüe sévère (0.7%) et 24.479 cas de malnutrition aigüe modéré (7.9%) ont été détectés.

Le district de Ampanihy reste en «Urgence Nutritionnelle», situation identique depuis plus d'une année ; et le district de Bekily est classé en «Alerte Nutritionnelle», soit une dégradation relativement à la même période de l'année dernière. Les autres districts restent «sous-contrôle» avec une situation au moins identique que celui du T1-2019.

La proportion de communes en urgence ou en alerte nutritionnelle dans les 8 districts (154 communes), a connu une baisse importante depuis le début de l'année (de 63% à 33%), mais le niveau reste légèrement supérieure à la même période de l'année précédente qui était de 28%.

Pendant cette période de soudure alimentaire, l'Equipe Humanitaire Pays, dont le Système des Nations Unies, a la capacité de couvrir 410.000 personnes jusqu'à fin décembre 2019, et cette capacité diminue à 375.000 personnes entre janvier et mars 2020.

La tendance à la baisse des cas de rougeole et des décès continue. Depuis l'apparition de l'épidémie le 3 septembre 2018, 244.593 cas ont été enregistrés dans les 22 régions du pays. 214 cas ont été signalés en septembre 2019, contre seulement 64 en octobre et novembre 2019. Toutefois, la situation reste préoccupante dans huit districts, qui ont signalé plus de cinq cas chacun pendant quatre semaines jusqu'au 17 novembre 2019. Une surveillance accrue dans les districts où l'épidémie est toujours active et une campagne de vaccination ont contribué à la diminution du nombre de cas de rougeole.

La saison de la peste a commencé avec des cas inférieurs à la moyenne. Entre le 5 août et le 17 novembre 2019, 67 cas (dont 36 confirmés) ont été signalés dans 13 districts et dont la majorité de forme bubonique (59 cas). La semaine 35 a été marquée par le dépassement des pics saisonniers des cinq dernières années, mais reste inférieure à la moyenne des cinq dernières années depuis la semaine 42. Les acteurs de la santé poursuivent leurs enquêtes et ont renforcé la riposte.

Aperçu de la situation humanitaire à Madagascar : août-novembre 2019

728k

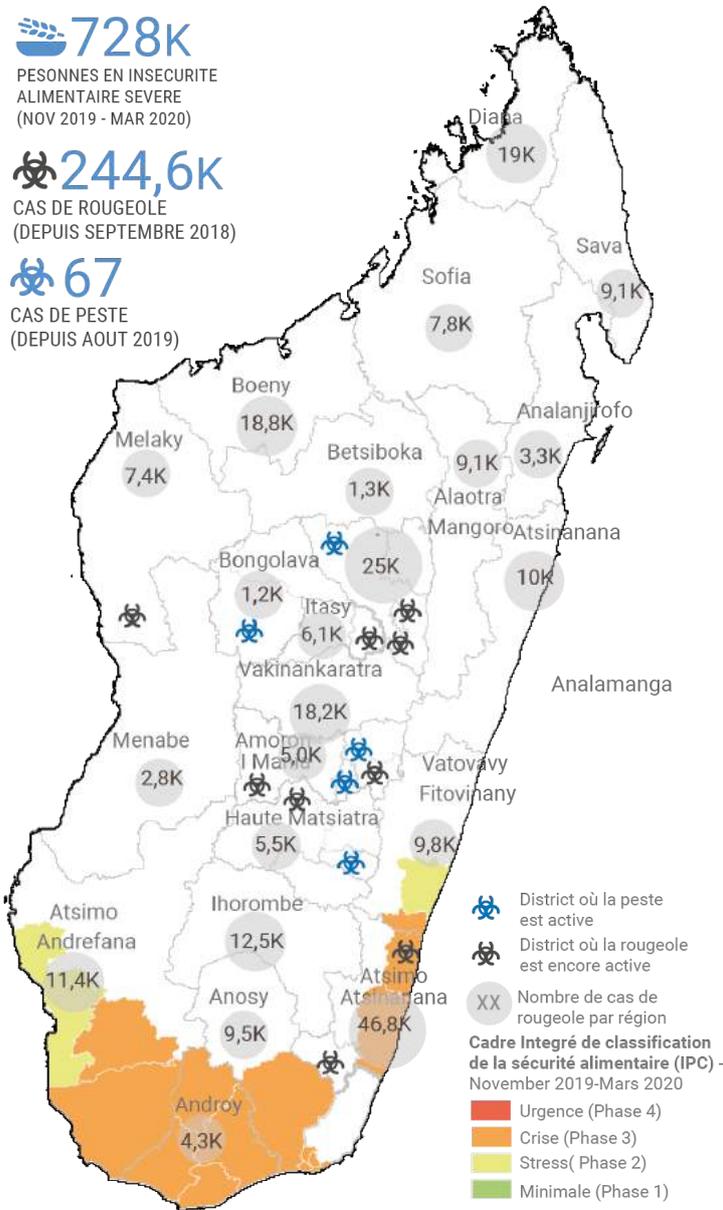
PESONNES EN INSECURITE ALIMENTAIRE SEVERE (NOV 2019 - MAR 2020)

244,6k

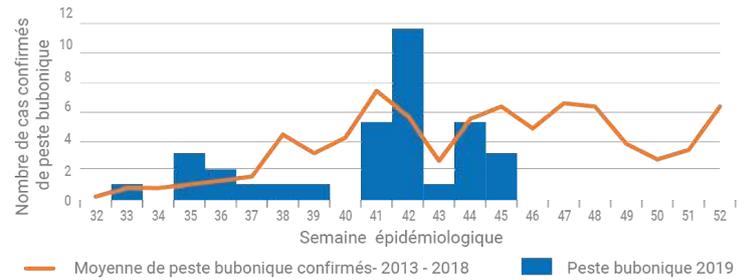
CAS DE ROUGEOLE (DEPUIS SEPTEMBRE 2018)

67

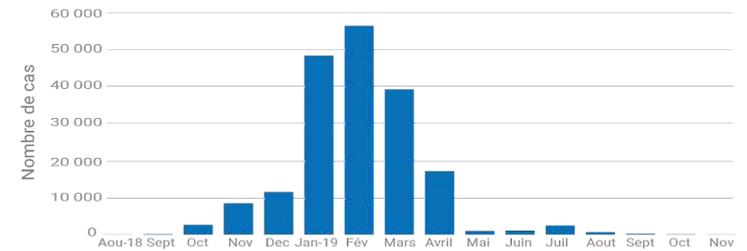
CAS DE PESTE (DEPUIS AOUT 2019)



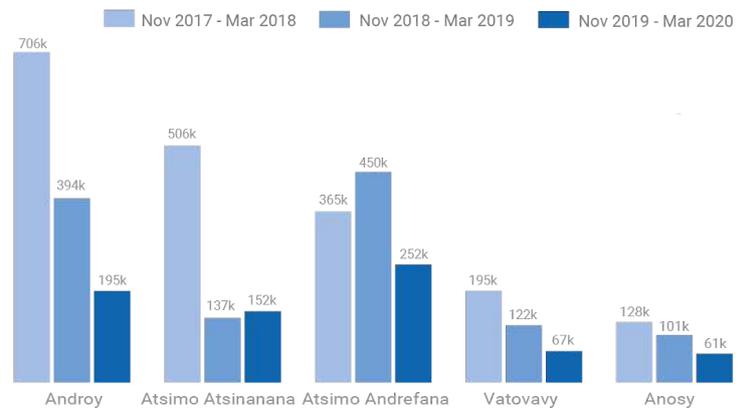
CAS DE PESTE



CAS DE ROUGEOLE



PERSONNES EN INSECURITE ALIMENTAIRE



VISITE DE HAUT-NIVEAU :

Visite à Madagascar de M. Valentin Tapsoba, Directeur Régional du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) 24 au 27 septembre 2019

M. Valentin Tapsoba, Directeur Régional du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), a effectué une visite officielle à Antananarivo, du 24 au 27 septembre 2019.

Au cours de son séjour, il a échangé avec les autorités nationales qui jouent un rôle important dans le domaine législatif et l'immigration dont le Président du sénat, le Président de l'Assemblée Nationale, le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, le Ministre de la Justice.

Il a saisi l'opportunité de ses rencontres pour féliciter Madagascar pour l'adoption de la loi de 2017 qui donne aux femmes malgaches la possibilité de passer leur nationalité à leurs enfants. C'est un grand pas en avant a-t-il souligné en remerciant les parlementaires pour la ratification et leur appui pour que cette loi puisse être adoptée.

Concernant le cas des apatrides à Madagascar les discussions ont été axées sur comment avancer concernant les lois qui gèrent les réfugiés à Madagascar. L'idée de mise en place d'une commission a été abordée.

Comme l'UNHCR fait partie des agences qui opèrent à Madagascar, le Directeur régional a également échangé avec l'Équipe-pays du Système des Nations Unies lors de sa visite et a eu des discussions avec quelques partenaires dont l'Union Européenne, l'Union Africaine et l'Ambassade de France.

M. Valentin Tapsoba, d'origine Burkinabé, est le Directeur Régional de l'UNHCR qui couvre la partie Sud de l'Afrique à savoir l'Angola, la République Démocratique de Congo, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, République de Congo, Zambie, Zimbabwe, et les îles de l'Océan Indien dont Madagascar.



Le Directeur Régional de l'UNHCR a eu des échanges avec les autorités nationales durant son séjour à Madagascar. Sur les photos : Président du Sénat, Présidente de l'Assemblée nationale, Ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Ministre de la Justice. (Photos : BCR Emadisson)

Actions des Nations Unies sur le terrain : Cas de Betroka dans la Région Anosy

La commune urbaine de Betroka est le chef-lieu du district de Betroka, située dans la partie nord-est de la Région Anosy. Depuis Ihosy, l'accès à la commune se fait par la RN13, une route secondaire en dégradation, impraticable pendant la saison des pluies.

Avec l'accord des autorités locales, c'est là que le système des Nations Unies a établi son premier bureau commun hors de la capitale, Antananarivo, abritant six agences onusiennes impliquées dans la mise en œuvre de deux projets financés par le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PBF), à savoir un projet institutionnel dénommé « Appui au renforcement de l'autorité de l'Etat dans le Sud de Madagascar (RAES) » mis en œuvre par le PNUD et l'OIM, ainsi qu'un projet communautaire intitulé « Appui aux mécanismes endogènes pour le dialogue communautaire et l'amélioration des conditions économiques des populations vulnérables (AME) » mis en œuvre par l'UNFPA, la FAO, l'UNCDF et l'UNESCO.

Il faut noter que le système des Nations Unies est le premier partenaire de Madagascar à établir une présence permanente à Betroka, une zone caractérisée par l'insécurité liée à la présence des dahalo, exécutant des vols de zébus à grande échelle. Outre les vols de bovidés, la ville était le théâtre d'attaques à mains armées presque quotidiennes, selon les dires de la population.



Mme Tokiniaina Raphaëline, Adjointe au Chef de District de Betroka
(Photo: BCR/Emadisson)



La région Anosy, en rouge

L'intervention conjointe des Nations Unies, en appui au Gouvernement malgache, a contribué au renforcement de la sécurité au niveau local. Selon l'Adjointe au Chef de District de Betroka, Mme Tokiniaina Raphaëline, « la situation de sécurité à Betroka s'est améliorée depuis le mois de mars. Auparavant, des coups de feu se faisaient entendre presque tous les soirs dans la ville, réduisant la population à vivre dans la peur. Maintenant, la population sent la présence des forces de l'ordre à ses côtés, puisque les gens sont témoins des interventions et des rondes faites par le 4x4 et les « motos bleues » des gendarmes dans la ville et dans les communes alentours ». Ce véhicule 4x4 et les motos font partie des matériels et équipements remis aux forces de l'ordre de Betroka par le Coordonnateur résident du système des Nations Unies au mois de mai 2018 et en mars 2019.

Maintenant, la 
population sent la
présence des forces
de l'ordre à ses côtés

Le Commandant de compagnie de la Gendarmerie de Betroka, Rafenomanana Roby Deniesel, confirme que « *La gendarmerie est maintenant capable d'intervenir rapidement, nuit et jour, et grâce aux résultats positifs et palpables obtenus, la population a de nouveau confiance en l'efficacité des forces de l'ordre.* »

Selon le Commissaire de police de Betroka, Ramaroson Andriambololona Lala, « *On peut dire que le rapprochement des Nations Unies, avec l'ouverture du bureau des Nations Unies à Betroka en septembre 2018, a contribué à la régression de l'insécurité car cette présence a un effet dissuasif sur les malfrats* », poursuit-il.

De son côté, le président de la plateforme intercommunautaire de Betroka, Lonaky Alimana Rémi, a souligné « *l'impact positif des actions des Nations Unies sur la population* ». « *Les activités réalisées pour éviter que les jeunes ne tombent dans l'oisiveté et contribuent à l'insécurité sont très appréciées par les bénéficiaires* », indique-t-il, en

citant notamment les formations aux métiers, les activités culturelles et les rencontres sportives, les activités génératrices de revenus, etc. Il a reconnu également l'importance des actions de résolution de conflits menées par les plateformes communautaires.

Malgré les résultats significatifs obtenus dans le cadre des deux projets du PBF, beaucoup reste à faire pour la consolidation de la paix et le développement de Betroka et de la partie Sud de Madagascar. Les Nations Unies, à travers le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PBF), demeurent engagés à poursuivre l'appui qu'ils ont entamé pendant la première phase de son accompagnement du Gouvernement malgache.

Toutefois, comme l'affirme M. Ratsiapoy Andriamandimby, 2ème adjoint au Maire « *La commune accueille à bras ouverts tous les partenaires disposés à appuyer le développement de Betroka* », faisant ainsi référence à la devise de la commune : *Betroky te hivoatsy*.



Cérémonie de remise de matériels et équipements aux forces de l'ordre de Betroka par le Coordonnateur résident du système des Nations Unies, en présence du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, du Ministre de la Sécurité Publique et du Secrétaire d'État auprès du Ministère de la Défense en charge de la Gendarmerie, des autorités locales et du Chef de mission de l'OIM

Les étangs piscicoles d'Ambararata suscitent l'espoir de toute une communauté !



12 étangs à poissons ont été construits par le groupement villageois d'Ambararata, bénéficiaire de l'appui du système des Nations Unies à travers le Fonds pour la consolidation de la paix ou PBF (Photo : BCR/Emadisson)

Dans le village d'Ambararata, sise à 11 kilomètres de la ville de Betroka, il n'y a pas que les poissons qui grandissent de jour en jour dans les étangs nouvellement construits. En effet, c'est la vingtaine de ménages du groupement villageois qui voient leur espoir d'un avenir meilleur se matérialiser, à mesure qu'ils s'adonnent à l'élevage de poissons, une nouvelle activité qui a raffermi l'esprit communautaire parmi eux.

Depuis mars 2018, avec l'aide du projet « Appui aux mécanismes endogènes pour le dialogue communautaire et l'amélioration des conditions économiques des populations vulnérables (AME) » financé par le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PBF), le groupement a construit 12 étangs, bénéficié de différentes formations en pisciculture et reçu des alevins de tilapia et de la provende.

Manoroso, un jeune père de famille de 25 ans, est l'un des membres les plus actifs du groupement. « Grâce aux formations que j'ai reçues, je me sens capable de faire l'élevage de poisson, qui sera une nouvelle source de revenu pour ma famille. Avant, nous vivions seulement de la culture du riz, de manioc, de maïs et de patates douces. Mais la production n'est pas régulière à cause de l'absence de barrage. »

Le groupement est impatient de vendre la première production de poissons, qui devra être disponible au mois de novembre prochain. Ils ont déjà commencé à construire des étangs supplémentaires en vue de l'extension de leur activité. D'ici là, le projet poursuivra son appui qui concernera également la réhabilitation du marché de poissons de Betroka, la construction de fumoirs pour la conservation des excédents de poisson afin de pouvoir les écouler vers Ihosy, et d'autres formations en pisciculture.

« Mon rêve serait de construire ma propre maison plus tard. Et aussi d'être un modèle pour les autres jeunes, pour qu'ils voient ma réussite et suivent mon exemple. », nous confie Manoroso.



Formation aux petits métiers : un pas vers l'autonomie financière des femmes !

Le Centre de formation professionnelle des femmes (CFPF) de Betroka a été mis en place avec l'appui du projet AME. Sa filière de coupe et couture regroupe actuellement 32 jeunes filles et femmes de 15 à 29 ans, formant la première promotion qui sortira officiellement le 21 septembre 2019. Ces jeunes filles et femmes sont issues des huit communes appuyées par le projet, et ont dû quitter leurs foyers respectifs pour une formation en internat pendant quatre mois.

Abisoa Jijiany, 33 ans, mariée et mère de 3 enfants, originaire de la commune urbaine d'Amboasary, est convaincue qu'après avoir reçu cette formation en coupe et couture, elle pourra avoir les moyens de subvenir aux besoins de sa famille. « *Je pense ouvrir un petit atelier de couture dès que je rentre chez moi* », nous confie-t-elle, « *et je suis reconnaissante pour la formation sur l'épargne que j'ai aussi reçue ici, qui va beaucoup m'aider à gérer mes finances* ».

A l'issue de la formation, les apprenantes seront dotées d'une machine à coudre et de quelques accessoires pour leur permettre de se mettre tout de suite au travail. « *J'encourage les autres femmes à suivre ce programme. Moi-même, je rêve de devenir une formatrice un jour !* » conclut Abisoa.



Fleuria (sur la photo), 20 ans, célibataire, vivant à Betroka, a dû abandonner l'école car ses parents n'avaient pas d'argent. Grâce aux compétences nouvellement acquises en couture, elle ne sera plus une charge pour eux car elle pourra maintenant gagner sa vie. Mais le plus important à ses yeux, c'est de jouir d'une indépendance financière plus tard quand elle sera mariée. « *Je ne dépendrai plus du bon vouloir d'un homme pour mes dépenses* », déclare-t-elle, très émue.

Soutien du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) à la stabilisation du Sud de Madagascar

Dans le cadre du Plan des priorités pour la consolidation de la paix, financé par le Fonds pour la consolidation de la paix (PBF), les Nations Unies ont apporté un soutien innovant et holistique à la stabilisation du Sud de Madagascar au travers de 2 projets principaux pour un montant de USD 5 000 000 intervenant dans les « zones rouges » de Madagascar.

Cet appui a engagé 6 agences du Système des Nations Unies (PNUD, OIM, UNFAP, UNESCO, UNCDF, FAO) dans l'esprit de l'« Unis dans l'action » qui s'est traduit par la mise en place du premier bureau commun des Nations Unies hors de la capitale, à Betroka, région d'Anosy.

L'intervention conjointe des Nations unies en appui au Gouvernement se base sur trois axes principaux complémentaires se renforçant mutuellement :

1. Le renforcement des capacités des autorités locales et décentralisées, à améliorer leurs capacités et initiatives d'autogestion de la communauté et de pallier les tensions et divisions locales,
2. La restauration de l'autorité de l'Etat, notamment à travers le déploiement de la justice et des forces de l'ordre, et
3. La provision d'opportunités économiques et d'emploi durable, dans les zones rouges les plus affectées.

Ces axes d'intervention se sont traduits par une approche plurielle :

- Les autorités locales, les OSC, et les institutions de l'Etat, ont été soutenues pour délivrer des dividendes de la paix tangible à la population, telles que l'accès aux opportunités économiques, accès à la formation vocationnelle et la restauration de la sécurité dans les zones les plus à risques. Un accent a été mis sur les femmes et les jeunes à risque ;
- Le renforcement de la coopération entre les autorités locales et décentralisées, et le renforcement de leurs capacités à gérer les conflits fonciers, à réduire les tensions communautaires, à promouvoir l'autogestion financière et à traiter des questions de criminalité de manière efficace et prompte ;
- Le soutien à la mise en œuvre de la décentralisation politique et budgétaire effective, et l'appui à leur publicité et vulgarisation parmi les populations locales ;
- La mise en place de forums de dialogue et d'activités de médiation et d'appui a permis de renforcer les échanges de la population avec les forces de l'ordre, la justice, avec les autorités locales et étatique. Ces forums ont permis de rétablir le dialogue entre les civils et les hommes en uniformes, et ont constitué un espace d'échange et de partage sur les besoins en sécurité des populations locales d'une part, et sur leurs rôles dans la sécurité communautaire d'autre part ;
- Le renforcement de l'accès des femmes aux services de justice, de sécurité et de protection ;
- L'inclusion des populations vulnérables (femmes et jeunes à risques) a également été assurée, à travers un renforcement de leurs capacités et la promotion d'un accès équitable à des dividendes de la paix.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Au service des peuples et des nations

